

Haïti

Craintes pour la sécurité Menaces de mort

Robenson Robin'n Casseus (h), 36 ans
ainsi que ses proches

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 36/002/2007

AU 71/07

ÉFAI

20 mars 2007

Depuis le 6 mars, Robenson Casseus, un journaliste travaillant pour la radio, reçoit des appels anonymes de menaces de mort. Ceux-ci semblent faire suite à son refus de modifier ses émissions, en montrant une préférence pour un parti politique de l'opposition. Il a été attaqué et battu, et sa maison a brûlé dans un incendie qui semblait être volontaire. Cet homme et ses proches courent un grave danger.

Robenson Casseus est journaliste sur Radio Nouvelle Génération, une station qui émet dans la capitale, Port-au-Prince. Il est également membre de SOS Journalistes, une organisation non gouvernementale (ONG) haïtienne qui œuvre en faveur de la protection des journalistes et de la liberté de la presse.

Le dernier appel de menaces a eu lieu dans la matinée du 19 mars. C'est son épouse qui a répondu. L'interlocuteur, un homme, lui a dit que tous ses proches seraient tués.

La maison de Robenson Casseus, où le couple vivait avec sa fille âgée de six mois, a été incendiée le 8 mars. La veille, la famille était partie s'installer ailleurs, par mesure de sécurité. Tous ses biens ont été détruits dans l'incendie, et elle se cache depuis lors.

Le 24 février, alors qu'il rentrait à pied chez lui, vers 20 h 30, Robenson Casseus a été attaqué par un groupe de six personnes portant des cagoules (cinq hommes et une femme), qui l'ont emmené sur un terrain vague situé dans le centre de Port-au-Prince, avant de le frapper avec une barre de fer et un pistolet. Ses agresseurs lui ont déclaré qu'il «*disparaîtra[it] cette nuit[-là]*». Ils ont pris son matériel de journaliste, qui comprenait un appareil photo numérique et une caméra, ainsi que ses papiers d'identité. Robenson Casseus est parvenu à s'échapper et a trouvé refuge dans les locaux d'une station de radio voisine. Le lendemain matin, il s'est rendu à un poste de police pour signaler son agression, puis à l'hôpital. Au cours de cette attaque, il a réussi à ôter la cagoule de l'un de ses assaillants, qu'il a pu identifier. L'homme se trouve aujourd'hui en garde à vue mais devrait être libéré le 20 mars.

Robenson Casseus pense que ces attaques et ces menaces sont liées à son refus de diffuser des émissions favorables à un candidat du Rassemblement des Citoyens Patriotiques (RCP), un parti politique. Avant son agression, des personnes se déclarant sympathisantes du RCP l'avaient contacté au moins quatre fois, et avaient tenté de le contraindre à diffuser des messages de propagande en faveur de ce parti et à critiquer les candidats des partis concurrents.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En juillet 2006, Robenson Casseus a reçu huit coups de feu lors de son kidnapping. Ce type d'agression arrive fréquemment en Haïti depuis 2005. Deux balles sont restées logées dans son dos, si bien qu'il souffre désormais de difficultés respiratoires. Il a été kidnappé sous la menace d'un pistolet par quatre hommes,

alors qu'il marchait dans le centre de Port-au-Prince. Ses agresseurs lui ont bandé les yeux et l'ont emmené, puis ont tenté de négocier une rançon avec ses proches. Lorsque sa famille a refusé de satisfaire aux exigences des ravisseurs, ces derniers l'ont conduit à Saint-Martin, un district de la capitale, l'ont jeté hors de leur véhicule et lui ont tiré dans le dos, la tête et la poitrine, avant de le laisser pour mort. Il a passé deux mois et demi à l'hôpital.

Six journalistes haïtiens ont été assassinés depuis avril 2000, et nul n'a été traduit en justice pour ces crimes. Le dernier en date est celui du photjournaliste Jean-Rémy Badio, qui a été abattu le 19 janvier à Port-au-Prince, dans le quartier de Martissant, vraisemblablement en raison des reportages qu'il avait réalisés sur la violence liée aux gangs dans cette zone. Personne n'a été arrêté à la suite de son meurtre.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la sécurité de Robenson Casseus, qui a été agressé, et de sa famille, qui a reçu des menaces de mort et dont la maison a été incendiée ;

- demandez instamment aux autorités de mener sans délai une enquête impartiale et approfondie sur ces menaces et ces attaques, de rendre publiques les conclusions de ces investigations, et de déférer à la justice les responsables présumés ;

- exhortez les autorités à fournir à Robenson Casseus et à ses proches une protection adaptée, et à veiller à leur sécurité.

APPELS À

Président de la République :

Monsieur René García Préval
Président de la République d'Haïti,
Palais National, Champ de Mars, Port-au-Prince, Haïti (W.I)

Fax : +509 228 2244

Formule d'appel :

Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice et de la Sécurité publique :

Monsieur René Magloire
Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, 19 Avenue Charles Sumner, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Fax : +509 245 0474

Formule d'appel :

Monsieur le Ministre,

Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti :

Mario Andresol
Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti
Grand Quartier Général de la Police, 12 rue Oscar Pacot, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Fax : +509 245 7374

Formule d'appel :

Monsieur le Directeur Général,

COPIES À

SOS Journalistes
76 Route du Canapé Vert (en face de l'hôpital)
Port-au-Prince
Haïti

Courriers électroniques :

sosjournalisteshaiti@hotmail.com

ainsi qu'aux représentants diplomatiques d'Haïti dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.
APRÈS LE 1^{er} MAI 2007,
VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.